



Bulletin Municipal

Eyguians, Lagrand, Saint-Genis

GARDE-COLOMBE

JUILLET 2025 - N° 16

LE MOT DU MAIRE:



Madame, Monsieur,

Chères habitantes, chers habitants,

Voici venu l'été, cette saison propice aux retrouvailles, à la détente, mais aussi à la redécouverte de notre belle commune de Garde-Colombe, riche de ses paysages, de son patrimoine et de sa convivialité.

Alors que beaucoup parmi vous profiteront d'un repos bien mérité, la vie communale, elle, ne ralentit pas. Ces derniers mois ont été marqués par l'avancée de plusieurs projets structurants pour notre territoire : les travaux de requalification du village de Lagrand avec les aménagements de la place du Château, de la placette du 19 mars 1962, de la petite calade, d'une partie de la rue des Boutiques et du chemin de la Roche avec son belvédère. L'éclairage public a également fait peau neuve. Une pause estivale dans les travaux est prévue avec une reprise après le 15 septembre pour terminer ce chantier. Un grand merci aux riverains pour leur patience ! Nous poursuivons également nos investissements sur la voirie communale, la pose imminente des panneaux solaires sur les bâtiments communaux et l'amélioration des conditions d'accueil au groupe scolaire Henri AUDIBERT. D'autres chantiers sont en cours, en interne, avec les compétences de nos agents techniques.

Cet été, nous avons la chance de pouvoir compter, une fois encore, sur le **plan d'eau du Riou**, véritable joyau à proximité, pour offrir à tous un espace de fraîcheur, de loisirs et de détente. Que ce soit pour la baignade, la randonnée ou simplement un moment paisible en famille, il reste un lieu prisé tant par les habitants que par les visiteurs de passage. Nous allons travailler dans les prochaines semaines à un projet de requalification pour lequel nous espérons des aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région Sud et du Département des Hautes-Alpes.

Les animations estivales ne manqueront pas non plus pour petits et grands et viendront ponctuer les mois de juillet et août sur l'ensemble de la commune.

Le 18 juin dernier, nous vous avons convié à une réunion de présentation des Obligations Légales de Débroussaillage et présentation du Document d'Information Communal sur les Risques. Le respect de cette législation par chacune et chacun d'entre nous est important afin de garantir un maximum la sécurité des personnes et des biens. En cas de doute, nous consulter. Je tiens à saluer l'implication de toutes celles et ceux – agents communaux, bénévoles, associations et élu(e)s – qui œuvrent au quotidien pour que Garde-Colombe reste un lieu vivant, accueillant et solidaire.

Je vous souhaite un été 2025 agréable, reposant, et riche en bons moments, sous le signe de la convivialité et de la nature.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal rédigé par Brigitte et Daniel.

Avec notre entier dévouement,

Le Maire – Damien DURANCEAU
Et les conseillers municipaux

A L'ONF

Mr Pellegrini a repris le poste qu'occupait Mr Derivaz. Il gèrera un grand secteur qui s'étend depuis Saint Genis jusqu'à Beaumont, d'Eyguians et Saléon en passant par Orpierre, Trescléoux et Saint Cyrice.

Il fera partie de la brigade de police assermentée et armée dont les missions l'amèneront à faire de la surveillance (incendie, dépôts sauvages...etc..). Il fera aussi de la prévention et de l'information. Il sera, sur le secteur, le référent DFCI (défense des forêts contre les incendies).



PLU de Garde-Colombe

Le conseil municipal a approuvé le PLU de la commune de Garde-Colombe au cours de sa séance du 17 décembre 2024.

Ce plu est désormais applicable et se trouve en mairie à disposition du public et sur :

www.géoportail-urbanisme.gouv.fr



Subventions aux associations :

Autours du Relais de Poste d'Eyguians	1500,00 €
Laragne sport football	500,00 €
Association « Sports et Loisirs »	1 800,00 €
FNACA	150,00 €
ACCA de Lagrand	200,00 €
Comité des Fêtes d'Eyguians	1500,00 €
USSB	400,00 €
Entraide aux églises de Garde-Colombe	500,00 €
Amis du patrimoine de Lagrand	1000,00 €
ACCA d'Eyguians	800,00 €
Le Souvenir Français	100,00 €
Musique au Cœur des Baronniees	2 000,00 €
A.A.P.M.A. « La Truite du Buëch »	300,00 €
FSE du collège de Laragne	300,00 €
Le Chemin Solidaire de Laragne	550,00 €
Le don de soi	100,00 €
MJC de Laragne	500,00 €
Ski club Veynois	350,00 €
TOTAL :	12550,00 €



Comme ces sept dernières années, la commune a décidé de ne pas changer les taux des taxes directes locales pour 2025.

Taxe Foncière bâti: 41.61%

Taxe foncière non bâti: 74.94%

Taxe d'habitation: 9.34%

Imposition et taxes pour 2025

Dépenses de fonctionnement (à titre indicatif et non exhaustif)

Le total des dépenses de fonctionnement prévisionnelles s'élève donc à 1 223 887 €, dont :

Charges à caractère général (achats de prestations de service électricité, carburants, alimentation, fournitures d'entretien et de petit équipement, vêtements de travail, fournitures administratives, livres, fournitures scolaires, locations, entretien des bâtiments publics, entretien des voies, entretien des réseaux, entretien du matériel roulant, frais de maintenance, honoraires divers, frais de publicité, frais de déplacement, frais postaux, télécommunications, services bancaires, concours divers et cotisations, frais de gardiennage, impôts et taxes...), pour 339 889 €.

Charges de personnel pour 445 500 €.

Autres charges de gestion (indemnités de fonction, service d'incendie, subventions aux associations...) : 108 658€.

Intérêts des emprunts : 23 000 €.

Recettes de fonctionnement (à titre indicatif et non exhaustif)

Le total des recettes de fonctionnement prévisionnelles s'élève donc à 1 223 887 €, dont :

Vente de produits, prestations de service (coupes de bois, concessions dans les cimetières, occupations du domaine public, redevances des services périscolaires...) : 105 450 €.

Impôts et taxes (attribution de compensation de la C.C.S.B., FPIC et FDMTO...) : 274 654 €.

Impositions directes (impôts directs locaux, T.E.O.M., T.C.F.E., droits de place) : 130 000 €.

Dépenses d'investissement (à titre indicatif et non exhaustif)

95 500 € pour le remboursement des emprunts.

Budget 2025

FLASH INFO

L'OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)



L'OBJECTIF :

- Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :
- assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants, pour votre maison,
 - faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre,
 - minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

UNE ACTION :

Éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre (hors haies ornementales).

Couper les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches du toit et des murs (distance minimum de 3 mètres à l'aplomb des murs et du toit), les petits arbustes situés sous les grands arbres qui propagent le feu vers la cime de ces derniers.

Élaguer les branches basses des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres.

Traiter les végétaux coupés (broyer, incinérer, ou évacuer).

Entretien la zone débroussaillée annuellement.



Débroussailler ce n'est pas défricher.



Avant débroussaillage



après débroussaillage

UNE OBLIGATION :

L'arrêté préfectoral classe la commune en **risque incendie élevé** avec **débroussaillage obligatoire**

Ne pas intervenir peut aggraver les risques et entraîner des sanctions.

UNE REGLEMENTATION :

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les cas suivants :

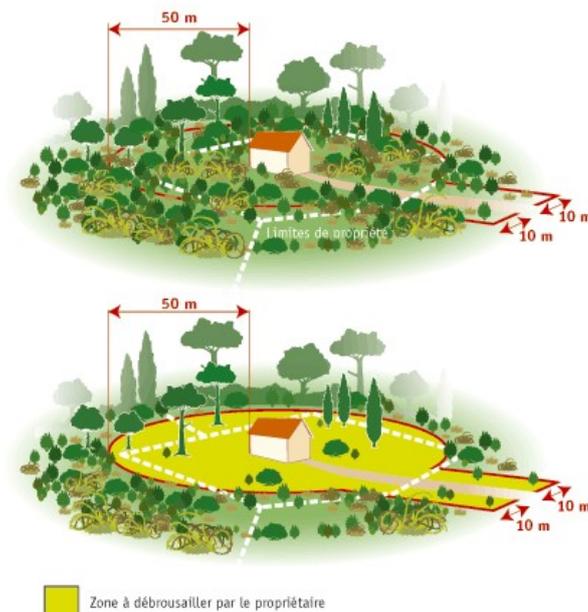
- En zone urbaine délimitée par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous devez débroussailler l'intégralité de votre terrain, même sans installation dessus.

- En zone non urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.

- Si votre terrain se trouve à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine, vous êtes soumis aux deux réglementations.



Lorsque le débroussaillage s'étend au delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin, il faut en informer le propriétaire ou l'occupant et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain.



POUR PLUS D'INFORMATIONS : La Mairie : 04 92 66 23 69
 La Direction Départementale des Territoires : 04 92 51 88 19.
 L'Office National Des Forêts : 06.21.45.32.79
 Le Service Départemental d'Incendie et de Secours : 04 92 40 18 00.



Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le 15 mai 2025, le conseil communautaire a validé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sisteronais-Buëch en l'arrêtant officiellement et a tiré le bilan de la concertation.

Le SCoT est un projet de territoire stratégique qui permet de réfléchir à l'organisation et planifie son développement tout en préservant l'environnement. C'est un document important puisque les communes sont tenues de suivre ses orientations et prescriptions.

À noter : le SCoT n'est pas un super PLU !

Si les deux documents doivent respecter les mêmes règles nationales et régionales, le Plan Local d'Urbanisme réglemente à l'échelle de la parcelle. Le SCoT, quant à lui, s'intéresse davantage à des secteurs ou de grands ensembles afin de donner un cadre général qui s'applique aux communes.

Pourquoi s'intéresser à ce document ?

Un SCoT s'inscrit dans un programme pour les 20 ans à venir, soit jusqu'en 2045 ! Il concerne l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch et aborde tous les aspects de notre vie quotidienne :

- L'économie (commerce, industrie, artisanat, agriculture...);
- L'habitat ;
- La mobilité et les déplacements ;
- La santé et l'environnement (cadre de vie et préservation) ;
- etc.



Comment obtenir des informations et donner son avis ?

L'ensemble du projet SCoT est consultable et téléchargeable sur le site internet de la CCSB.

Un dossier de consultation du SCoT ainsi qu'un registre des observations sont disponibles dans toutes les mairies aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez également envoyer vos observations à l'adresse mail suivante : scot@sisteronais-buech.fr

Enfin, une enquête publique se tiendra entre octobre et décembre 2025 et durera pendant 1 mois minimum. Les dates précises seront communiquées le plus largement possible, notamment sur les réseaux sociaux de la CCSB.

Elargissement du Syndicat de l'eau

Présentation synthétique du SIEPA Buëch Blaisance

Qui ?

À partir du 1er janvier 2026, le "SIEPA Garde Colombe Saléon" intègre les communes de Laragne-Montéglin, Trescléoux et Val Buëch Méouge, devenant le SIEPA Buëch Blaisance, au service de 5 812 habitants.

Quoi ?

Le SIEPA assure deux compétences principales pour ses communes membres :

- ➔ **Eau potable** : captage, traitement, distribution, gestion administrative.
- ➔ **Assainissement** : collecte, traitement des eaux usées, gestion des boues, contrôle des raccordements.

Pourquoi ?

- ➔ En réponse aux évolutions législatives (loi NOTRe) qui prévoient la possibilité (et non plus l'obligation) de transférer ces compétences aux syndicats.
- ➔ Par volonté locale de mutualiser les moyens, dans un contexte de changement climatique, de contraintes réglementaires croissantes, et de pression économique sur les petits budgets communaux.

Comment ?

- ➔ Un territoire cohérent, interconnecté, avec des liens techniques déjà existants.
- ➔ Siège situé à Laragne-Montéglin, avec accueil public chaque matin.
- ➔ Gouvernance partagée : 5 élus (un par commune), voix pondérées selon la population.
- ➔ Travail coordonné entre équipes du SIEPA et services communaux.

Les 3 grands enjeux du SIEPA Buëch Blaisance

Environnemental - Préservation de la ressource en eau

- Sobriété énergétique
- Solidarité entre communes en cas de crise
- Respect des normes sanitaires et environnementales
- Suivi patrimonial et renouvellement des équipements

Économique

- Stabilisation du prix de l'eau
- Optimisation des ressources financières (redevances, subventions)
- Réduction des impayés

Social

- Maîtrise de la dette et des coûts
- Service de proximité et réactif
- Mutualisation des compétences
- Accessibilité des services (diversité des modes de contact et de paiement)
- Communication transparente
- Aide aux foyers les plus modestes



ÇA SE PASSE À GARDE-COLOMBE



Chemin de la Roche

Dans le cadre des Petites Cités de Caractère

Les travaux de requalification des espaces publics du village de Lagrand sont bien avancés. Plusieurs zones ont été refaites comme la petite Calade, la place du Château mais aussi la placette du « 19 mars 1962 » et une partie de la rue des Boutiques, avec son belvédère.

L'éclairage public a été modifié au printemps puisque des leds remplacent désormais les lampes d'origines.

À partir de mi-septembre, les travaux reprendront pour la dernière section de la rue des Boutiques et la rue du Château. La prochaine étape sera la requalification du parvis devant l'Eglise de Lagrand dans les années à venir, en lien avec l'ABF et la DRAC.



Nouvelle fontaine



Place du Chateau

Placette du 19 mars 1962

Place du monument au mort

Panneaux photovoltaïques

La commune a obtenu les subventions et les accords nécessaires qui nous permettent de faire installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Seront équipés : la mairie, la cantine, la Maison Pour Tous, les garages communaux, l'école de Lagrand et l'ancienne mairie de Saint Genis.



Vente d'un immeuble « rue des Boutiques » :

Compte tenu de son état, le conseil municipal a décidé de mettre aux enchères, l'immeuble appelé « le Presbytère » qui se situe au 28 rue des Boutiques. Il a été vendu pour la somme de 83 000 €.

Goudronnage 2025:

En 2025, la mairie va faire regoudronner le "chemin des Costes" ainsi que le bout du "Chemin du Vieil Eyguians" et la réparation du "Chemin du Cimetière" de St Genis, le tout pour un montant de 86125 €.



Stérilisation des chats :

La commune a décidé d'organiser une campagne de stérilisation pour trente chats. Pour ce faire, elle a établi une convention avec l'association 30 millions d'amis pour un montant de 1650 €.

L'enquête impossible

Grâce à l'Office du Tourisme Sisteronais Buëch et à l'association « les amis du patrimoine de Lagrand », ils nous proposent une découverte ludique du village sur un parcours d'environ 1,5km depuis l'auberge de Lagrand . En 2022 Laragne, Orpierre, Serres et Rosans avaient leurs énigmes et cette année s'ajoutent Sisteron et Lagrand.

Il faut déjouer les plans machiavéliques de la sorcière truite-garou qui passe son temps à jeter des sorts et, grâce à une enveloppe contenant carte, livret et indices, vous pourrez ainsi résoudre les énigmes et ... trouver le trésor !

Les énigmes de ces chasses au trésor sont adaptées à toute la famille. Le kit se trouve dans les boutiques de l'Office de Tourisme (6€ chacune) avec une récompense à la clé. Mais le plus beau des trésors est d'avoir passé un bon moment ensemble.



LA BIBLIOTHÈQUE

Tous à la bibliothèque



Comme chaque année, la médiathèque participe à l'animation annuelle « **Partir en Livre** » sur le thème « Les animaux et nous ». Retrouvez-nous les après-midis de juillet les pieds dans l'eau ! Le 9 nous sommes à la piscine d'Orpierre et les 10 et 11 juillet au plan d'eau du Riou. Un espace détente, histoires et jeux vous y attendent. Le 10 à 17h30, c'est Blandine qui vous propose un atelier dessin sur

vos compagnons préférés...



Chaque **jeudi de 17h à 21h** vous avez rendez-vous pour une soirée jeux. Les jeudis **24 juillet** et **21 août**, nous débiterons la soirée par un apéro littéraire en présence d'auteurs suivi d'un repas partagé.



Quelques infos pour la rentrée :

Le jeudi 20 novembre vous pourrez assister au spectacle : « *Une journée à Takaledougou* » (à 10h et 17h). Le spectacle est gratuit et sur inscription pour tout public dès la naissance et pour le plaisir des grands. Cette Balade sonore électro-mandingue évoque en musique le quotidien d'un village, au sud-ouest du Burkina Faso, en bordure du fleuve Comoé. A ne pas manquer !!

Le samedi 22 novembre de 14h30 à 18h les joueurs (adultes et enfants) de Garde-Colombe rencontreront les joueurs du Poët pour un défi « Skyjo » .

Les projets :

- ➔ 1 samedi matin par mois nous travaillerons avec Blandine sur le dessin-BD, manga et autres pour les jeunes à partir de 7ans ainsi qu'avec Manon sur l'éveil musical pour les 3 à 6ans et 6 à 8ans.
- ➔ Nous avons un projet d'éducation artistique et de création avec la compagnie Chabraque pour les 3 classes de Garde-Colombe qui s'étalera sur 2025 et 2026.
- ➔ Notre travail sur l'élaboration du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social, qui définira les objectifs de la médiathèque pour les 5 années à venir est toujours en cours. Vous serez invités à le suivre.

Florence et son équipe de bénévoles seront heureux de vous accueillir.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Festival de musique au cœur des Baronnie



Encore cette année, le festival revient avec son lot d'animations:

Le 14 août vous pourrez, dès 14h, admirer à la salle du VVF l'exposition de photographies de Lydie Lauret consacrée aux paysages et patrimoines des Baronnie ainsi que le travail de la sculptrice Frédérique Maillart diplômée de l'école Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris et lauréate de nombreux prix.

À 16h, dans l'église classée de Lagrand, Yumé Renaud Arima, âgée de 12ans, lauréate de plusieurs concours jeunes talents, interprétera Bach, Beethoven, Debussy, Chopin et d'autres auteurs au piano (libre participation).

À 17h30, L'association « les amis du patrimoine de Lagrand » organise une visite de notre église du XIIème siècle, de l'écomusée et du village de Lagrand. À 20h30, c'est Fanny Azzuro et Maryam Ilyasova formée à Stuttgart et à Tashkent qui jouerons à quatre mains, les danses hongroises de Brahms ou une suite de Debussy et des morceaux de Rachmaninov.



Le 15 août vous trouverez derrière l'auberge un vide-greniers et dans les rues, le marché artisanal. À 11h le groupe MiX'TRaD viendra pour un moment festif avec ses instruments. À midi suivra l'apéritif offert par la mairie.

La journée finira avec le dernier concert à 20h30 ou vous pourrez entendre Emmanuel Rossfelder, 1er prix du conservatoire de Paris et disciple d'Alexandre Lagoya. Un final intime et vibrant pour clore ce festival.



Association d'Entraide aux Eglises de Garde-Colombe

Depuis le début de cette année l'association qui a changée de statut, œuvre maintenant pour l'ensemble des églises de la commune. elle est impliquée dans les travaux de réfection engagés par la mairie.

À Eyguiens, l'association est actuellement présente et veille à une bonne remise en état des peintures ainsi que la mise aux normes du matériel électrique et à la réfection des joints du bâtiment coté route.

À Lagrand, elle a motivé le transfert des 2 tableaux à leur place initiale mais à cause de la présence du salpêtre de chaque coté du vitrail et pour éviter de les abîmer, ceux-ci ont été placés de part et d'autre du chœur. Le manque de pavé du sol a été comblé avec d'anciens carreaux en terre cuite. Le baptistère est rescellé et recoiffé. Les charnières des barrières ont été changées.



À Saint Genis l'association s'est occupée de nettoyer les abords de l'église et a préparé la journée du Jubilé 2025.

« Entraide aux Eglises de Garde-Colombe » vit grâce aux évènements qu'elle organise et à la subvention que la mairie lui accorde. En février elle préparait un repas chasseur qui s'est bien déroulé grâce à l'ACCA de Saint Genis que nous remercions car ils nous offrent le gibier. Elle a aussi participé à l'organisation de la journée jubilaire avec une procession depuis le plan d'eau du Riou. L'évêque de Gap était présent à cet évènement. Un concert s'est déroulé en juin avec Antoine Rossfelder au piano et Sylvain Chouquet à la clarinette dans l'église Saint Louis.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Sports et Loisirs

Une année bien remplie pour l'Association Sports et Loisirs

L'année écoulée a été riche en activités et en convivialité pour l'Association Sports et Loisirs, qui continue de rassembler un large public autour d'activités variées, accessibles à tous les âges.



Parmi les disciplines proposées, les cours de gymnastique, encadrés par notre sportive Asdrif, les cours de Pilate, animés par Laetitia, les cours de danses en ligne donnés par notre infatigable Danielle, les cours de danse enfants et adultes assurés par notre intrépide Yana et enfin les cours de vannerie, encadrés par Dominique.

C'est dans une ambiance dynamique et chaleureuse, que les participants à la journée Danse à Embrun, ont pu découvrir les chorégraphies de plusieurs autres groupes de danse.

Les cours de gym et de Pilates ont également permis à chacune de travailler son bien-être et sa condition physique dans une salle agréable, sous la houlette de nos intervenants qualifiés et toujours à l'écoute.



Comme les années précédentes, l'atelier vannerie a eu, lui aussi un franc succès. Créativité, patience et partage étaient au rendez-vous.



Enfin, plusieurs sorties ont ponctué l'année, offrant aux adhérents des moments de détente et de découverte. Qu'il s'agisse de sorties à la piscine ou aux Thermes de Digne, encadrées par Jacqueline et Maryse, des sorties à destination des plus jeunes, proposées par Virginie et enfin des Week-end ou voyages de plusieurs jours concoctés par Nicole.

Toutes ces activités sportives ou escapades ont renforcé les liens entre les anciens et les nouveaux membres de l'association.



C'est dans une ambiance chaleureuse et bien rythmée grâce aux chorégraphies des danseuses de Danielle, que l'Association Sports et Loisirs a clôturé, vendredi 6 juin, cette belle saison. Un apéritif convivial a été offert à tous les adhérents. Ce moment chaleureux a permis de partager sourires, souvenirs et projets pour l'année à venir.

Les danseuses de Yana, clôtureront leur saison par un spectacle « 10 ans Déjà » le 14 juin à 18 heures dans la salle des fêtes de Serres.

Dans le cadre de la journée Sport/Santé, qui sera organisée le 22 juin, sur la Base de Loisirs de la Germanette, les danseuses de Danielle effectueront une démonstration rythmée, des danses en ligne apprises au fil de l'année écoulée. Cela sera l'occasion, pour les danseuses de partager leur passion, et pour le public de découvrir des danses accessibles à tous.

L'Association tient à remercier tous ses adhérents pour leur fidélité, tous les intervenants pour leur engagement, ainsi que toutes les municipalités qui par leurs prêts de salles ou subventions, soutiennent « Sports et Loisirs ».



Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison tout aussi dynamique !

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Association "Autour d'un Relais de Poste à Eyguians"

L'ARPE, toujours très active, prévoit pour ce deuxième semestre des expositions temporaires et successives : « le service postal dans les Hautes Alpes de 1828 à 1925 » en **juin et juillet**, « les boîtes aux lettres de juillet à septembre », « les cartes postales et la poste » **d'octobre à novembre**, « les almanachs de la poste de 1900 à 2000 » en **décembre 2025 et janvier 2026**.



Nous organisons des visites commentées les dimanches matins durant l'été du **6 juillet au 10 août** au bureau de poste d'Eyguians (9h30 à 12h). Ainsi que le **21 septembre** pour la journée du patrimoine.

Du **26 au 29 septembre**, nous vous attendrons à la XIX Semaine de la Poste-Musée à la salle Vital Gillio sur le thème « les cartes postales et la poste ». Vous pourrez découvrir ou redécouvrir des vues anciennes des communes avoisinantes sur les cartes postales exposées. Deux conférences seront animées par Pascal ROMAN, ancien conservateur des collections historiques du musée de la poste de Paris et spécialiste de l'histoire de la poste en France.

Nous organisons un **Concours: « je créé une carte postale sur Garde-Colombe »**

Cet événement est organisé avec le concours de la bibliothèque de Garde-Colombe,

Pour participer, il faut créer, dessiner ou peindre (en noir et blanc ou en couleurs) une carte-postale (coté recto) consacrée à Garde-Colombe. La carte sera réalisée sur papier simple ou cartonné au format A4. La carte peut être agrémentée de textes.

Ce jeu / concours est ouvert aux habitants de Garde-Colombe, à tous les adhérents de la Bibliothèque de Garde-Colombe et à tous les élèves du Groupe Scolaire Henri Audibert.

Il comprendra 4 catégories : enfants des classes de maternelle, enfants des classes de CE1 à CM2, ados et jeunes (de 11 ans à 17 ans), adultes. Pour les mineurs, la présentation de productions collectives est possible.

Les cartes postales seront présentées au vote du public lors de la XIXème Semaine de La Poste-Musée à la salle polyvalente Vital Gillio. Le jeu/concours sera doté, pour chaque catégorie, d'un « lot surprise ».

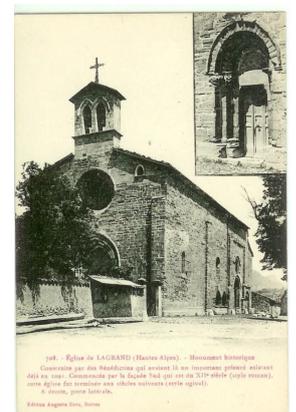
Calendrier: le règlement intérieur du jeu/concours sera à retirer à la Bibliothèque de Garde-Colombe à partir du 01/07/2025. Inscription des candidatures à la bibliothèque jusqu'au 31/07/2025. Les cartes-postales seront à déposer à la Bibliothèque avant le 15/09/2025.

L'ARPE recherche des cartes postales de Garde-Colombe :

Pour la XIXème Semaine de la Poste Musée, l'ARPE est à la recherche de cartes postales anciennes et récentes concernant Garde-Colombe et les anciennes communes d'Eyguians, de Lagrand et de Saint Genis.

Les personnes qui seraient en possession de cartes sont invitées à se manifester, si possible avant le 20 juillet, auprès de l'association (relais-poste.eyguians@laposte.net ou 06 76 04 23 67). Les cartes mises à disposition seront numérisées ou photocopiées, puis restituées à leur propriétaire, pour présentation au public lors de l'exposition.

Il ne sera effectué aucune exploitation commerciale des cartes fournies par les habitants



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE DE LAGRAND



Pour la manifestation du 8 mai, les trois comités des fêtes, les associations « Autour d'un relais de poste » et « Les amis du patrimoine de Lagrand » se sont réunis pour la commémoration du 80e anniversaire de la fin de la guerre de 39-45. Les comités des fêtes s'étaient occupés du buffet apéritif offert par la mairie. Les associations exposaient des documents sur le maquis Morvan ainsi que le témoignage d'Armand Barniaudy (résistant à la fin de la guerre). Francis Gros avait prêté pour l'occasion des archives personnelles. Joël Cote avait fourni quelques objets en lien avec cette période. Daniel Gorde avait proposé une vidéo sur la remise de médailles aux anciens de 39-45 lors de la

commémoration du 8 mai 2010. Le 14 juin à 17h dans la salle du château de Lagrand: une conférence a eu lieu sur la Lecture du paysage géologique de la vallée du Buëch, présenté par Claude Martin, éco-interprète et géologue au Parc des Baronnies.

Le 12 juillet à 18h : « Les amis de Trescléoux » et « Les amis du patrimoine de Lagrand » se retrouveront autour de la Fontaine des malades de Lagrand pour une causerie en langue provençale animée par Michel Arnoux et Pierre Reynaud.

En juillet et août, les visites guidées du «patrimoine de Lagrand et de son écomusée» auront lieu tous les lundis à partir de 17h. A l'écomusée, vous pourrez admirer une nouvelle exposition sur le thème : « De la toison à la pelote ». Nous avons rassemblé des objets (bâtons de berger, fouets, forces, tondeuses à main, quenouille, rouets dévidoirs) et diverses toisons.

Le 15 août, au cours du festival de musique, nous aurons un stand où seront exposés des objets de l'écomusée.

Le 6 septembre à 17h à la MPT de Pont-Lagrand, aura lieu une conférence animée par Christian Devlieger « Dans la mémoire d'un paysage de montagne ». Cette lecture des cadastres anciens permettra de restituer plusieurs aspects du patrimoine de la commune. On découvrira le réseau hydrographique ainsi que le réseau viaire et tout le patrimoine bâti mais aussi toute la micro toponymie des anciennes communes de Lagrand, de Saint Genis et d'Eyguians.

Le 9 septembre pour la foire aux dindes, nous tiendrons un stand sur le même thème enrichi le matin de 9h à 12h de démonstrations de cardage de la laine aux peignes, du filage de cette laine au fuseau par Nathalie Welker, bergère à Villebois ; et démonstration de l'utilisation d'un rouet, par Cécile Davin de l'association de « La Taïole ».

Les 8, 9, 11 novembre à Eyguians, salle Vital Gillio, nous présenterons une exposition prêtée par les Archives départementales 05 « Les Hautes Alpes dans la seconde guerre mondiale de 39-45 ».



COMITE DES FETES D'EYGUIANS

En ce début d'année le comité des fêtes d'Eyguians a distribué sa galette des rois aux anciens d'Eyguians. Quarante cinq galettes qui ont été confectionnées par la boulangerie d' Eyguians .Le 8 mai était une belle journée pour fêter les 80 ans de la libération. Les associations et comités des fêtes de Garde-Colombe avaient organisé une exposition concernant les habitants de la communes en lien avec la résistance ainsi qu'une vidéo. Le 19 mai nous avons organisé la foire aux plants en même temps notre vide-greniers avec l'association des écoles.

- **Le 28 septembre** nous prévoyons un autre vide-greniers pendant la semaine de la « Poste Musée ».

- **Début novembre** nous fêterons halloween suivi d'un loto.

- **Le 11 novembre** nous aurons le repas du poilu et son pot au feu.

- **Le 29 et 30 novembre** se déroulera notre marché de Noël.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE LAGRAND



Le Comité des fêtes de Lagrand a organisé le réveillon de la Saint Sylvestre à la Maison pour tous, magnifiquement décorée pour l'occasion. Il a été en très grande partie préparé par les spécialistes de l'équipe, depuis l'apéritif, les entrées et le dessert. Le "plat chaud" a été concocté par Sonia de l'Auberge de Lagrand. Les danseurs ont occupé la piste jusqu'au bout de la nuit, sous la houlette de notre D.J. habituel, qui a animé cette soirée de réveillon dans une chaleureuse convivialité et une ambiance festive. Les quatre vingt participants à ce réveillon ont salué et remercié l'équipe organisatrice pour la qualité de la prestation.

Le 27 juin, la traditionnelle fête de la Saint Jean sera organisée sur la placette du 19 Mars, avec le pique-nique partagé et le gigot cuit au four banal.

Comme chaque année, nous travaillons avec les associations, les comités des fêtes et le concours de la commune pour organiser le festival de musique qui a lieu les 14 et 15 août à Lagrand.

Nous nous tenons aussi prêt pour la 797ième foire aux dindes du 9 septembre.



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-GENIS



Les manifestations de ce début d'année 2025 se sont très bien déroulées à l'exception du vide-greniers qui a dû être annulé au vu du mauvais état de l'espace de loisirs du plan d'eau du Riou.

Le repas annuel des amis de Saint-Genis du 23 mars a permis aux habitués de se retrouver autour d'un bon repas et de rencontrer de nouvelles personnes.

Le loto du 1 juin a fait salle comble et de très intéressants lots ont été distribués.

Actuellement nous sommes en plein dans la préparation de notre fête votive du 9 août au plan d'eau du Riou. La soirée débutera par une démonstration de danses et sera suivie par l'animation dansante de Calice.

Les différentes manifestations du 14 et 15 août pour le festival de musique à Lagrand, sont en préparation également.

Nous remercions vivement tous les visiteurs et participants à nos différentes manifestations et espérons vous retrouver encore plus nombreux pour les prochaines.



PRATIQUE/N° UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie de Lagrange : 04.92.65.00.15

Trésor public : 04.92.61.57.00

Bibliothèque de Garde-Colombe : 04.92.66.29.46

Mardi 9h30- 12h

Mercredi et vendredi 9h30 - 12h + 17h - 19h

Jeudi 9h30 - 12h + 17h - 21h (soirée jeux)

Samedi 9h30 - 12h (5 et 19 juil - 2 et 30 août)

Communauté de Communes Sisteronais-Buëch (CCSB) :

04.92.31.27.52 (siège à Sisteron)

Pôle Environnement à Lagrand (CCSB) : 04.92.66.25.49

Maison France Services :

Lagrange : 04.92.65.26.97

Serres : 04.92.67.08.25

Office du Tourisme Lagrange : 04.92.65.09.38

Office du Tourisme Orpierre : 04.92.66.30.45

Office du Tourisme Serres : 04.92.67.00.67

Bureau de Poste Eyguians : 04.92.66.26.38

tous les matins du lundi au vendredi .

La Poste Musée : 04.92.66.23.69. le dimanche matin

Auberge de Lagrand : 09.86.45.54.20

Hôtel-restaurant de la Gare : 04.92.52.77.59

Mac-Jo : 06.33.70.90.63

Pizza Tonino : 07.84.60.32.13

Restaurant l'Arc-En-Ciel : 04.92.66.24.75

Aquariou restauration : 06.75.67.16.52

Assistantes maternelles:

Christelle Feralis : 04.92.66.31.30

Emilie Grasso : 06.60.09.36.49

Infirmière

Gouiran-Mostachetti: 06.70.12.58.93

Orthophoniste

Nicolas Elise Lagrand: 07.78.32.58.17 OU 04.92.46.59.58

Kinésithérapeutes - ostéopathe

Astrid Meijer Van Daalen Eyguians : 04.92.66.24.12

Charlotte Duranceau Lagrand: 04.92.53.77.09

Emmanuel Sandrolini Lagrand ostéo.: 06.49.59.05.26

Artisans - Commerces

Boucherie-charcuterie des Trois Vallées : 04.92.66.27.62

Boulangerie Francou : 04.92.66.28.11

Boulangerie Pitchou Pan : 04.92.66.20.14

Epicerie Panier Sympa : 04.92.54.72.77

Fruits et Légumes Lionel Bertrand : 06.56.79.26.43

Ferme Du Coq à l'Âne : 04.92.54.71.16 - 06.79.79.30.04

Jardins de Jouvent légumes : 06.77.24.36.43 OU 06.38.33.06.83

La Pomme Gourmande: 06.66.21.00.00 OU 06.10.36.25.13

Coiffure Le Petit Salon d'Eyguians : 04.92.24.23.49

Diététique-esthétique, Mélissa : 06.83.27.08.48

Drainage by Morgane : 06.08.69.12.14

Nails Prothésiste onguulaire : 07.87.92.30.22

Terre et Laine boutique - Natacha Fée : 04.92.66.32.11

Bouvier photographe : 06.60.89.66.38

Descente Evasion Provence (quad-bike) : 06.13.41.83.55

AquariouParc : (Canoë, pédalo, stand-up) 07.50.95.43.31

Carreleur Ribotta : 06.88.13.59.93

Garage du Riou : 04.92.66.20.35

Taxi : 06.63.24.71.94

Plombier Rouy fils : 07. 65.65.20.58

Jean-Philippe Multi-services : 06.18.51.88.51

Olivier Peinture : 06.27.36.09.82

Leroy Menuisier Ébéniste : 06.79.82.28.84



Les informations de la commune sont visibles sur l'application « **INTRAMUROS** » et **Facebook** régulièrement mises à jour. Pour recevoir toutes les informations communales par mail, communiquez nous votre adresse mail.

ETAT CIVIL

Décès : MARTIN René, Pierre, François
ROMAN Suzanne

Mariage : MARTIN Nicolas et DAKO Roxane

Naissance : BOMBRUN PIERMAY Léa ,
DOREL Livia ,
GRANGER GASCOUAT Jeanne ,
MARTIN Mélina
MICHEL Ellie

DÉCHETTERIES, HORAIRES D'ETE du 01 avril 2025 au 30 septembre 2025

Lazer : 04.92.65.26.17 - Lundi au samedi 8h/12h- 14h/18h

Orpierre : 06.87.53.36.97 - Lundi, jeudi 9h/12h mardi, mercredi, vendredi et samedi 9h/12h - 14h/17h

Serres : 04.92.67.13.54 - Lundi au vendredi (fermé le jeudi) 8h/12h - 13h30/17h30 - Samedi 8h/12h

Mairie de Garde-Colombe - 10 avenue Léon Trinquier - Eyguians - 05300 Garde-Colombe - Tél : 04.92.66.23.69

Ouverture du secrétariat au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et 14h00 à 17h00

Adresse site internet : www.garde-colombe.fr - Adresse mail : mairie@garde-colombe.fr

Bulletin municipal Juillet 2025 - Responsable de la publication : Damien Duranceau